

# CHIFFRES CLES

S.Co.T AGGLOMERATION CHARTRAINNE\*

N°18 Janvier 2012

*\*S.Co.T au sens des 39 communes. Les entrées des communes au sein de Chartres métropole en janvier 2012 ne sont pas encore incluses. Elles le seront lors du prochain bulletin.*

## Données de cadrage

39 communes : 1 Communauté d'Agglomération (Chartres)  
1 Communauté de Communes (Bois Gueslin) et Barjoville.

**Population légale totale : 119 315 (chiffre 2009)**

Population active : 57 165

Taux de chômage (moyenne trimestrielle du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011  
sur la zone d'emploi de Chartres) : 7,5%

## 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

Une stabilité rassurante à l'échelle locale

Depuis un an, les principaux indicateurs socio-économiques mesurés ont peu évolué.

Malgré des signaux conjoncturels nationaux et internationaux défavorables, l'économie locale est relativement stable. Les chiffres du chômage et de l'emploi sont restés inchangés. On dénombre 39 353 emplois salariés (39 044 l'an dernier) pour 4 912 demandeurs d'emploi de catégorie A (4 932 l'an dernier).

Au 3<sup>ème</sup> trimestre, le nombre de déclarations uniques à l'embauche est, par ailleurs, un indicateur plutôt rassurant puisque son volume est au plus haut depuis 5 ans, signe que les entreprises du territoire se veulent dynamiques. Les nombreuses immatriculations enregistrées auprès des chambres consulaires témoignent également de l'esprit d'initiative qui anime les chartrais et qui ne peut être que bénéfique pour le territoire.

**3 302 établissements employeurs  
du secteur concurrentiel**

+1,7% depuis septembre 2010  
+0,5% depuis juin 2011

**4 912 demandeurs d'emploi en fin  
de mois de catégorie A**

+0,4% depuis septembre 2010  
+6,9% depuis juin 2011

**39 353 emplois salariés du secteur  
concurrentiel**

+0,8% depuis septembre 2010  
+0,06% depuis juin 2011

**Focus sur l'économie  
résidentielle du territoire.  
Quel positionnement local : résidentiel  
et/ou productif ?**

# FOCUS L'économie résidentielle

Chiffres clés 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

## Une économie de plus en plus résidentielle : quel doit être le bon équilibre avec l'économie productive et publique ?

Source  
INSEE – CLAP - 2009

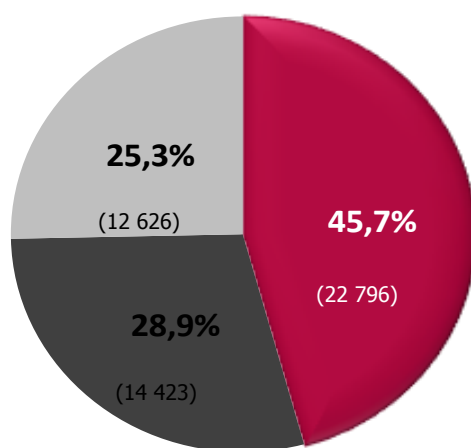
La définition de l'expression « économie résidentielle » que nous retiendrons dans ce focus part de celle qui a été élaborée par l'Insee, dans le contexte de l'exploitation du dispositif de Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP). L'économie résidentielle au sens INSEE désigne l'ensemble des « activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes ». Elle se distingue de l'économie productive, qui rassemble les secteurs contribuant à la production de biens qui n'ont pas vocation à être consommés sur le territoire et de l'économie publique, qui regroupe les trois fonctions publiques d'état, territoriale et hospitalière.

Le champ CLAP couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors de l'intérim, des emplois domestiques, des emplois de l'agriculture et de la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont donc pas comptabilisés.

A l'heure où la conjoncture est défavorable et instable, l'analyse de la structure de l'économie locale semble essentielle pour identifier les leviers économiques de développement territorial. L'analyse de l'économie au travers des sphères « résidentielle », « productive » et « publique » est une clé d'entrée intéressante.

## L'activité résidentielle est prépondérante sur le territoire chartrain

### Impact de l'économie résidentielle au travers des emplois



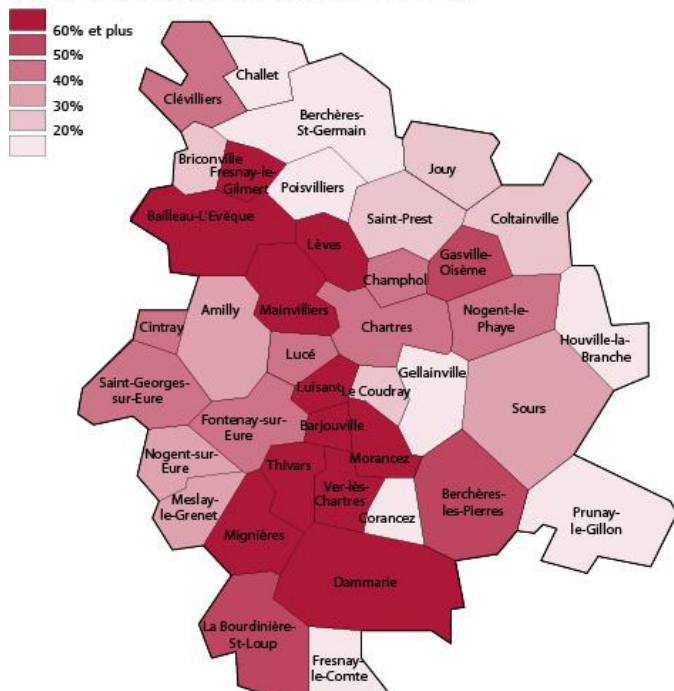
■ Emplois de l'économie résidentielle ■ Emplois de l'économie productive ■ Emplois du domaine public

### 45,7% des emplois sont issus de l'activité résidentielle sur le S.Co.T

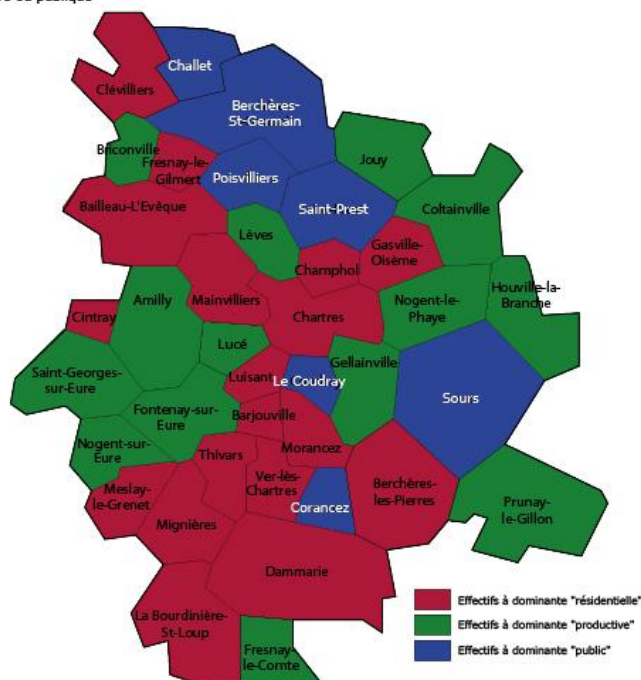
22 796 emplois en découlent, répartis dans 4 530 établissements.

## Mesure de l'économie résidentielle par commune (effectifs)

% des effectifs issus d'une activité résidentielle (hors domaine public)



Répartition par commune des effectifs travaillant en majorité dans l'une des trois sphères : résidentielle, productive ou publique



## Mesure de l'économie résidentielle – comparatif avec des zones de référence\*

	Effectifs de l'économie résidentielle (%)	Effectifs de l'économie productive (%)	Effectifs du domaine public (%)
Communauté d'agglomération de Bourges	43,2	29,8	27,0
Communauté d'agglomération du Beauvaisis (Beauvais)	44,2	27,0	28,3
Communauté urbaine d'Arras	39,2	22,7	38,1
Communauté d'agglomération d'Evreux	42,3	26,6	31,1
Communauté d'agglomération de Laval	40,6	36,0	23,4
Communauté d'agglomération de Compiègne	44,1	34,1	21,7
<b>SCOT</b>	<b>45,7</b>	<b>28,9</b>	<b>25,3</b>
<b>Eure-et-Loir</b>	<b>40,5</b>	<b>35,9</b>	<b>23,6</b>
<b>Région Centre</b>	<b>41,8</b>	<b>34,6</b>	<b>23,6</b>
<b>France</b>	<b>43,5</b>	<b>32,5</b>	<b>24,0</b>

\*zones de référence : agglomérations sélectionnées sur la base de deux critères : la proximité de la région parisienne et une population équivalente

### Le S.Co.T, un territoire résidentiel

Comparativement à des échelons géographiques plus importants ou à des zones de références équivalentes, le bassin possède une économie tournée vers la population locale et le tourisme. L'emploi dit « productif » semble en retrait.

### Nette Croissance de l'activité résidentielle sur le territoire cette dernière décennie

Selon l'INSEE, l'économie résidentielle regroupe des activités mises en œuvre pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone. Ici sont donc concernées les activités suivantes :

- Construction
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- Transports et entreposage
- Hébergement et restauration
- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Enseignement
- Santé humaine et action sociale
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autres activités de services

Si l'on se réfère à la croissance des effectifs par activité, sur ces 10 dernières années, on constate une hausse significative des activités résidentielles et une diminution des autres activités dites productives.

# L'attractivité résidentielle du territoire exacerbée par les migrations alternantes

Pour être le plus exhaustif possible et comprendre les mécanismes qui génèrent la résidentialisation du territoire, analysons les paramètres suivants : migrations résidentielles, migrations alternantes, volume des retraités et niveaux des salaires.

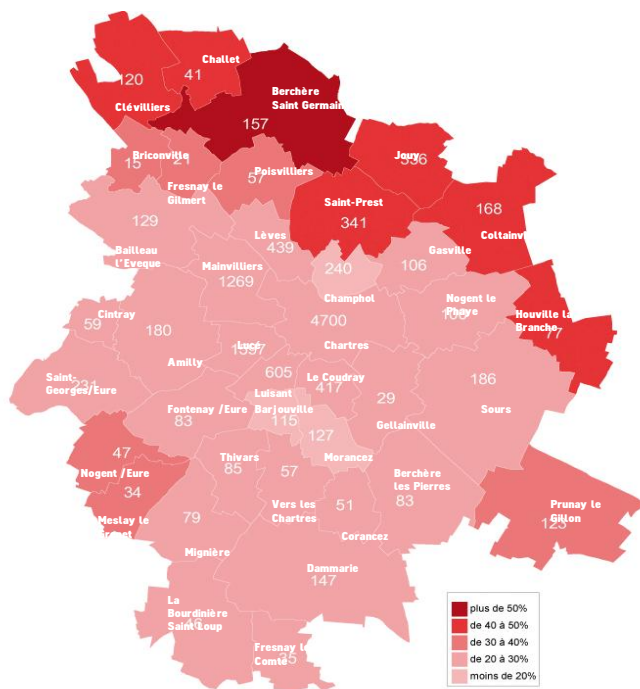
## Des mouvements migratoires déficitaires

Pour rappel, entre 1999 et 2006 le solde migratoire du S.Co.T a été de -3 900 habitants. Le territoire manquait, donc, semble-t-il d'attractivité. Depuis, le développement de l'habitat et des services à la personne ont participé à améliorer ce point.

D'ailleurs, les derniers chiffres publiés par l'INSEE sur la population en 2009 soulignent un regain de croissance suite à une période de stagnation. Si ces chiffres qui s'appuient à la fois sur les mouvements migratoires et sur les soldes naturels ne sont pas encore une tendance lourde, ils relativisent ce manque d'attractivité.

## Des migrations alternantes nombreuses

Proportion de résidents travaillant hors S.Co.T par commune

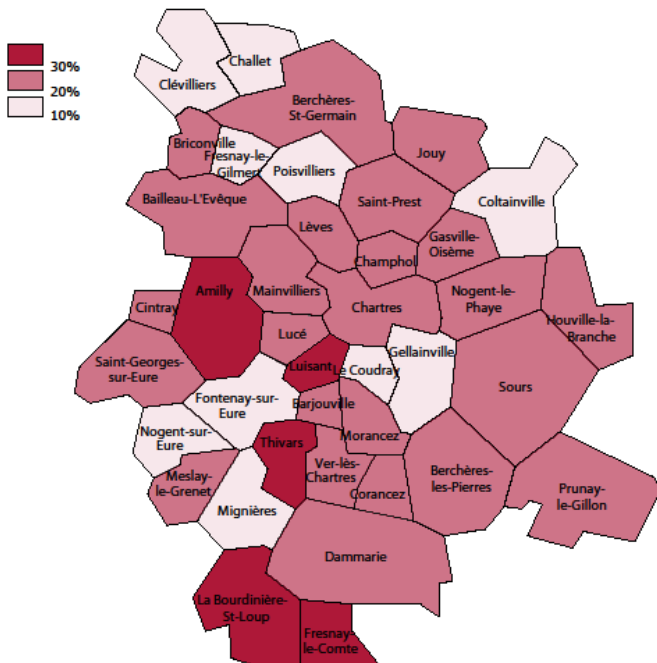


Près d'un tiers des résidents du S.Co.T exercent leur activité professionnelle à l'extérieur du territoire, soit 12 900 personnes.

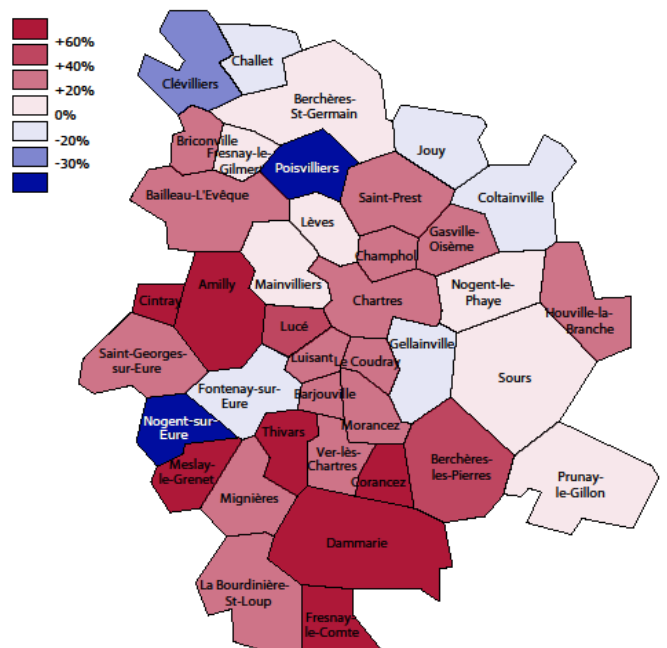
La part importante de migrants parmi la population chartraine accentue le caractère résidentiel du territoire. Élément positif: la captation des revenus acquis à l'extérieur par les actifs.

## Le volume des retraités en nette progression

% des retraités en 2008



% Evolution de la part des retraités entre 1999 et 2008



Avec un taux de 25,9%, le S.Co.T possède une part moins importante de retraités que sur le département (26,7%) et la région Centre (29,3%). Au dernier recensement, on comptabilise localement 23 158 retraités sur le territoire. Cette population d'ordinaire grande consommatrice de biens et de services est moins importante qu'en moyenne. Toutefois, le volume et la part des retraités a nettement progressé ces 10 dernières années. Ces 4 944 personnes supplémentaires soulignent la progression du caractère résidentiel du territoire.

## Les logements touristiques au 1<sup>er</sup> janvier 2010

	Résidences secondaires et de logements occasionnels RP2006	Campings classés	Hôtels classés et hôtels de chaîne non classés	Nombre de logements touristiques	Nombre de logements touristiques au km <sup>2</sup>
S.Co.T	1 052	2	23	1 077	2,1
Eure-et-Loir	14 084	25	57	14 166	2,4
R. Centre					2,3
France					5

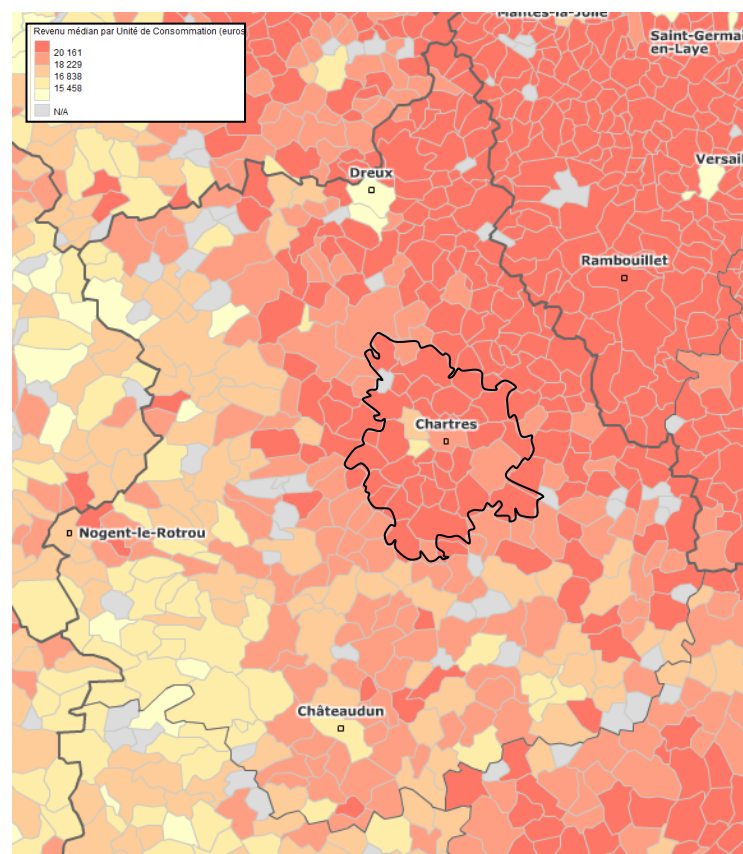
A noter : en 2001, le nombre de logements était plus élevé du fait d'un plus grand nombre de résidences secondaires et occasionnelles.

Si l'on met en exergue le nombre de logements à caractère touristique selon la densité du territoire, on s'aperçoit que la densité de logements à vocation touristique est faible à l'image de la région Centre. Seule la ville de Chartres avec 22,4 logements au km<sup>2</sup> tire son épingle du jeu au sein du S.Co.T. Tandis que l'activité touristique constitue une source non négligeable de revenus issus de consommations diverses, seul Chartres possède la capacité d'accueil et l'attrait lui conférant un caractère résidentiel.

Cet aspect résidentiel a, toutefois, diminué significativement depuis 10 ans avec la réduction du nombre des logements secondaires et vacants. Néanmoins, avec le développement d'espaces culturels et de loisirs et l'organisation de manifestations variées, la ville de Chartres capte des revenus issus du tourisme.

## La situation financière des résidents sur le territoire

### Revenu médian par unité de consommation en 2009



Comme le souligne l'INSEE « la densité de population d'un territoire ne suffit pas à créer une dynamique économique. Le niveau de revenu des habitants (autrement dit leur potentiel de consommation ou pouvoir d'achat) doit également être pris en compte. En général, plus les revenus des populations sont élevés, plus les services à la personne sont développés et diversifiés. En outre, dans certains territoires peu attractifs, une population aisée peut contribuer à la création d'emplois dans le secteur, notamment, de l'économie résidentielle. »

Le revenu médian par unité de consommation sur le S.Co.T est de 19 613 euros tandis qu'il s'élève à 18 918 euros sur le département et 18 404 euros sur la région Centre.

Pour être exhaustif, il faudrait analyser également les retraites et pensions ainsi que les salaires, données manquantes pour compléter ce focus.

# Analyse croisée des différents indicateurs : si la résidentialisation de l'économie chartraine participe à une dynamique territoriale, le développement économique doit soutenir la sphère productive

*Précaution de lecture : l'analyse croisée de ce focus repose sur un nombre d'indicateurs non exhaustif. Il ne s'agit pas d'une analyse complète mais d'une note de synthèse jetant les bases de premiers constats.*

Tableau de l'INSEE : Economie résidentielle et développement local : les effets positifs et négatifs

Effets positifs	Effets négatifs
Une croissance locale par captation de revenus extérieurs	Un impact faible sur l'économie locale (gains de productivité limités, rémunérations faibles, contribution aux finances locales limitée)
Une autonomie des territoires par rapport à la mondialisation	Un développement dépendant, en concurrence avec d'autres territoires, non généralisable au niveau national
Un développement stable basé sur des éléments durables (localisation des ménages)	Un développement dissuasif pour les activités productives (protection de l'environnement et qualité de vie)
Une solution pour des régions peu attractives pour les activités productives	Un développement risqué (évolution des transferts publics, effet de congestion, risques environnementaux)

## Entre économie résidentielle et productive, le territoire est aujourd'hui déséquilibré

Les principaux indicateurs de l'attractivité résidentielle sont :

- Les migrations alternantes nombreuses. Elles génèrent une captation non négligeable de revenus extérieurs.
- Les revenus plus élevés des résidents chartrains

Tandis que les indicateurs ci-dessous viennent relativiser cette attractivité :

- Le solde migratoire déficitaire
- La part moins élevée des retraités qu'en moyenne
- L'attrait touristique limité (exception faite de la ville de Chartres qui dynamise ce secteur)

La conjonction de ces indicateurs met en exergue la part majoritaire de l'économie résidentielle (45,7%) au bénéfice du système productif (28,9%). Toutefois, il ne faut pas nécessairement connoter négativement cette notion de déséquilibre. Son impact est plus nuancé. Etant donné le développement économique du territoire chartrain cette dernière décennie, le caractère résidentiel du bassin ne semble pas négatif bien au contraire. Il a même permis, semble-t-il de compenser la décroissance structurelle et conjoncturelle touchant l'industrie dans son ensemble. Pour autant, la part de l'économie productive est devenue assez faible, si on la compare à d'autres territoires. Dans le même temps, cette résidentialisation entraîne une fuite des actifs importante et toujours plus volumineuse, une certaine pression foncière et peut renvoyer une image négative et non justifiée du territoire auprès des entreprises hors de nos frontières locales. D'ailleurs, comme le souligne l'INSEE dans une de ces productions sur l'économie résidentielle, si à court terme, elle génère des retombées positives, elle peut en revanche fragiliser durablement un territoire:

- Il s'agit d'une économie de revenu dont les ressources sont issues de dispositif de redistribution (fragile)
- Elle tend à se concentrer sur les territoires urbains pouvant engendrer des difficultés à porter des projets structurants (surcote foncier etc.)
- Elle n'a pas d'influence sur la structure démographique

## Le développement de l'économie résidentielle, une réalité à maîtriser

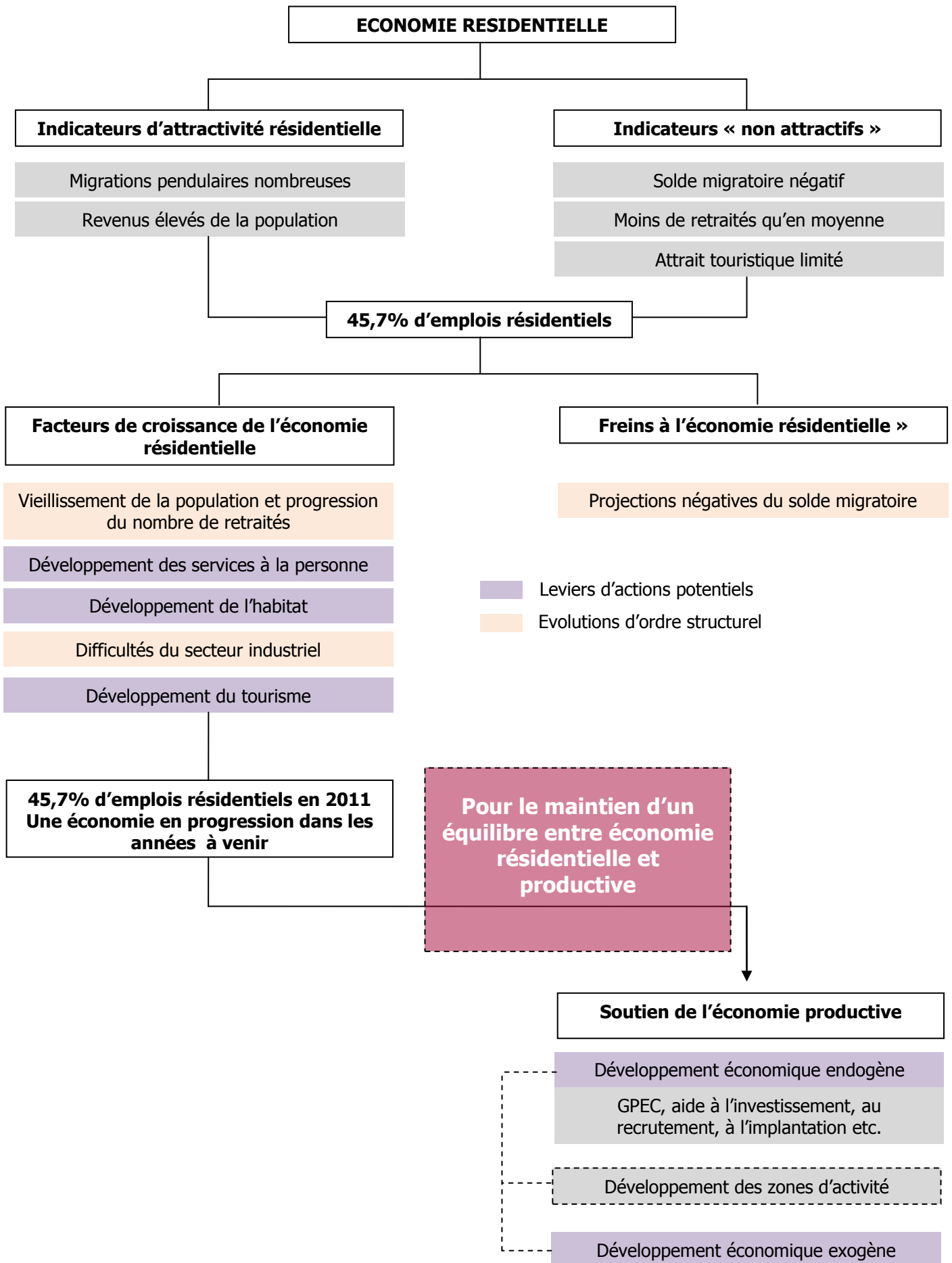
De nombreux facteurs reflètent une résidentialisation de l'économie :

- Vieillesse de la population
- Développement des services à la population
- Développement de l'habitat
- Difficultés structurelles du secteur industriel

En 10 ans, l'économie résidentielle a nettement progressé pour atteindre 45,7% aujourd'hui. Nul doute que cette économie va continuer de croître sous l'effet des facteurs cités ci-dessus. Cependant, sa part dans l'économie globale ne doit pas se faire au détriment du système productif (traditionnel).

A priori, l'enjeu pour le territoire chartrain est de maintenir un équilibre entre les deux sphères. Il apparaît donc essentiel de contrebalancer son poids par des activités productives dynamiques. Le soutien aux entreprises industrielles, le développement des zones d'activité ou l'essor du pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley n'en sont que plus essentiels.

**Le développement local doit donc être un mixte entre attractivité du territoire (au sens de la population) et développement de l'appareil productif (développement des entreprises locales et attractivité des entreprises exogènes). A l'avenir, ne faudrait-il pas maîtriser l'économie résidentielle et continuer les efforts de développement productif ?**



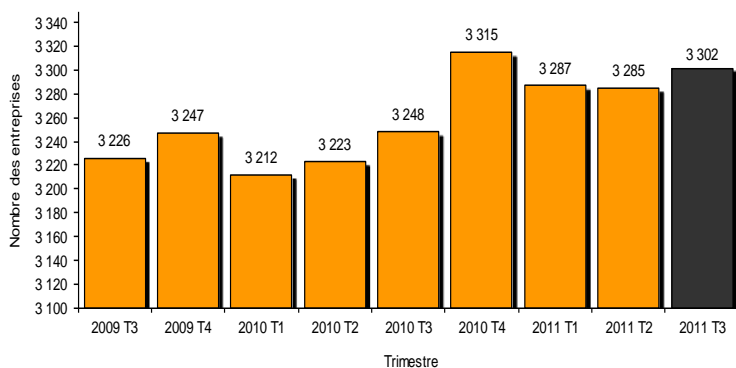
# ACTIVITE ECONOMIQUE

Chiffres du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

De nombreuses immatriculations pour un solde nettement positif

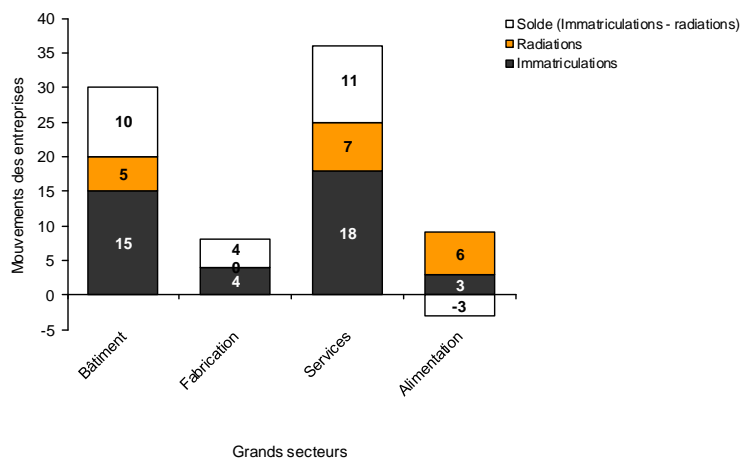
Source  
URSSAF d'Eure-et-Loir  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir  
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir

## Nombre d'établissements employeurs du secteur concurrentiel



Bois Gueslin	97
Barjouville	81
<b>Chartres métropole</b>	<b>3 124</b>
<b>S.Co.T</b>	<b>3 302</b>

## Mouvements des entreprises artisanales (doubles inscrits inclus) au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011



Depuis le début de l'année 2011, les mouvements des entreprises artisanales, industrielles et commerciales sont relativement nombreux et assez nettement positifs. Le 3<sup>ème</sup> trimestre se situe dans cette continuité.

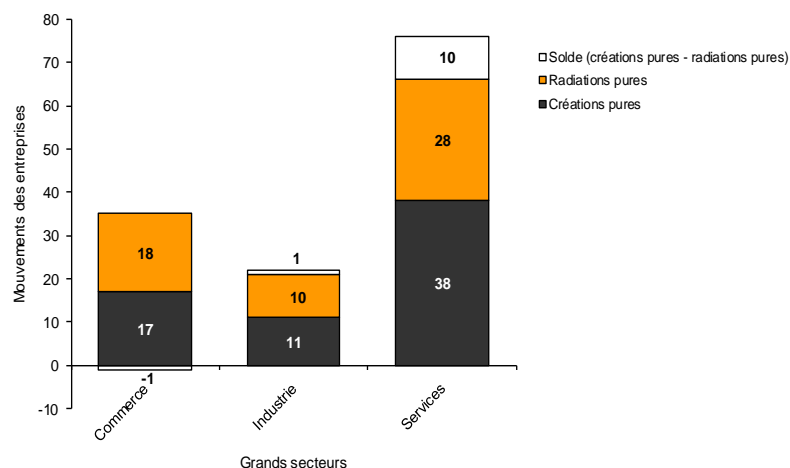
Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, la Chambre de métiers et de l'Artisanat a enregistré 40 immatriculations pour 18 radiations soit un solde positif de 22 unités.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a enregistré 86 immatriculations (66 créations pures et 20 reprises) pour 56 radiations.

Hors double compte, les Chambres Consulaires enregistrent 106 immatriculations et 62 radiations. Le solde est donc positif (44 unités).

Il y a un an à pareille époque, les soldes étaient également positifs. On enregistre, en revanche, nettement plus d'immatriculations et de radiations.

## Mouvements des entreprises industrielles et commerciales par grand secteur au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011



# EMPLOI SALARIE

Chiffres clés 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

**Le nombre d'emplois reste stable. Il est porté par un secteur « HCR » très dynamique depuis le début de l'année**

Source URSSAF d'Eure-et-Loir

## Evolution de l'emploi salarié concurrentiel sur le S.Co.T

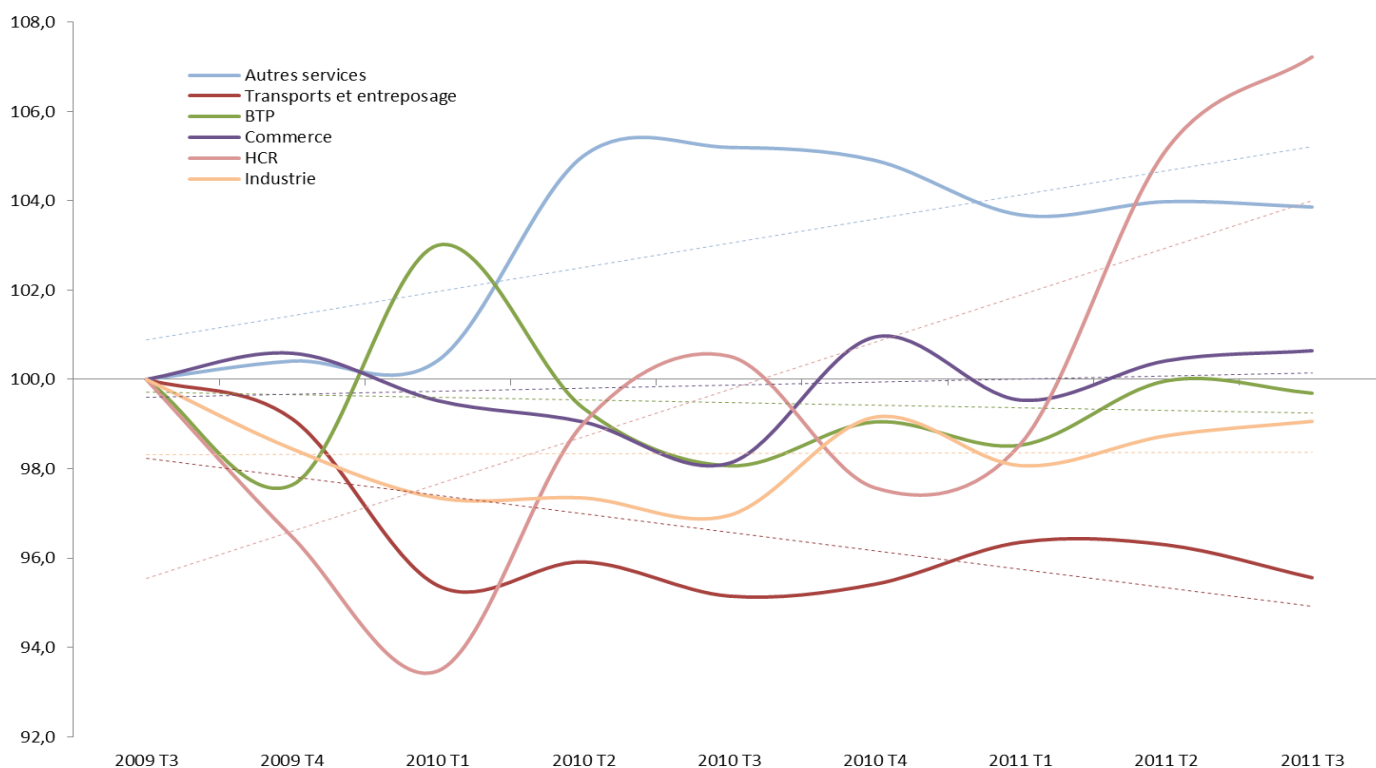


## Evolution de l'emploi salarié concurrentiel par secteur

Secteur	Effectifs	Evol. trimestrielle (%)	Evol. depuis un an (%)
Commerce	7 196	+0,2	+2,6
BTP	3 250	-0,3	+1,6
Industrie	7 392	+0,3	+2,2
Services	16 408	-0,1	-1,3
HCR*	1 856	+2,0	+6,7
Transports	3 251	-0,8	+0,4
<b>Tous secteurs</b>	<b>39 353</b>	<b>+0,06</b>	<b>+0,8</b>

\*HCR : Hôtellerie-Commerce-Restaurant

## ZOOM – Evolution des effectifs salariés par grands secteurs d'activité depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 (indice 100 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009)

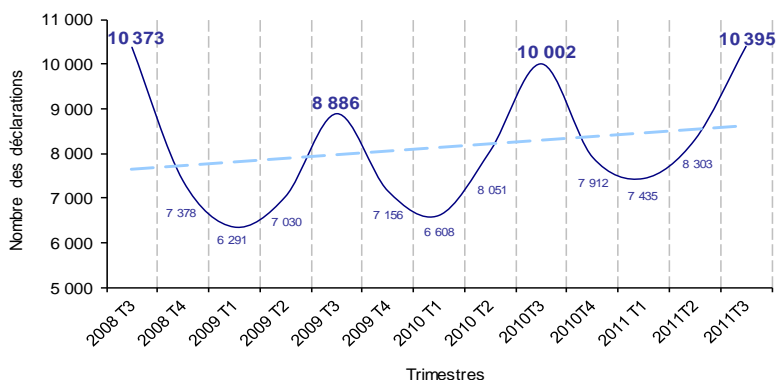


# MARCHE DU TRAVAIL

Chiffres clés 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

Malgré une progression du nombre de demandeurs d'emploi depuis le dernier trimestre, le nombre d'inscrits à Pôle emploi est relativement stable depuis un an

## Déclaration unique d'embauche (DUE) (hors travail temporaire et agriculture)



Source  
URSSAF d'Eure-et-Loir / Pôle Emploi / INSEE

Le nombre de déclarations uniques à l'embauche enregistré ce 3<sup>ème</sup> trimestre est le plus élevé depuis 5 ans et demi.

On dénombre en septembre 2011, 10 395 déclarations uniques à l'embauche.

Quant au volume des demandeurs d'emploi, si la situation ne s'est pas améliorée, elle ne s'est pas trop fortement dégradée. Elle reste la principale source de préoccupation des acteurs de l'emploi pour les prochains trimestres et pour l'année 2012.

## Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

### S.Co.T

	Effectifs	%	Evolution depuis trimestre précédent (%)	Evolution depuis un an (%)
<b>Ensemble des DEFM</b>	<b>4 912</b>	<b>100</b>	<b>+6,9</b>	<b>+0,4</b>
<b>Femmes</b>	<b>2 407</b>	<b>49,0</b>	<b>+6,7</b>	<b>-0,2</b>
<b>Hommes</b>	<b>2 505</b>	<b>51,0</b>	<b>-6,6</b>	<b>+1,0</b>
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>919</b>	<b>18,7</b>	<b>+25,0</b>	<b>+7,6</b>
<b>25 à 49 ans</b>	<b>3 061</b>	<b>62,3</b>	<b>+2,6</b>	<b>+3,2</b>
<b>Plus de 50 ans</b>	<b>932</b>	<b>19,0</b>	<b>+6,2</b>	<b>-15,9</b>
<b>Niveau VI et V bis</b>	<b>1 048</b>	<b>21,3</b>	<b>+3,1</b>	<b>-0,9</b>
<b>Niveau V</b>	<b>2 012</b>	<b>41,0</b>	<b>+5,4</b>	<b>-0,9</b>
<b>Niveau IV</b>	<b>931</b>	<b>19,0</b>	<b>+8,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Niveau III et +</b>	<b>916</b>	<b>18,6</b>	<b>+13,6</b>	<b>+4,5</b>
<b>Ensemble des DELD*</b>	<b>1 624</b>	<b>33,1</b>	<b>+3,4</b>	<b>+4,6</b>
<b>1 an à moins de 2 ans</b>	<b>850</b>	<b>17,3</b>	<b>+1,7</b>	<b>+24,1</b>
<b>2 ans et plus</b>	<b>774</b>	<b>15,8</b>	<b>+5,3</b>	<b>-16,8</b>

### Eure-et-Loir

	Effectifs	%	Evolution depuis trimestre précédent (%)	Evolution depuis un an (%)
<b>Ensemble des DEFM</b>	<b>17 160</b>	<b>100</b>	<b>+5,0</b>	<b>+0,5</b>
<b>Femmes</b>	<b>8 663</b>	<b>50,5</b>	<b>+5,5</b>	<b>+3,9</b>
<b>Hommes</b>	<b>8 497</b>	<b>49,5</b>	<b>+4,4</b>	<b>-2,7</b>
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>3 368</b>	<b>19,6</b>	<b>+25,9</b>	<b>-1,7</b>
<b>25 à 49 ans</b>	<b>10 223</b>	<b>59,6</b>	<b>+0,7</b>	<b>-2,5</b>
<b>Plus de 50 ans</b>	<b>3 569</b>	<b>20,8</b>	<b>+1,4</b>	<b>+12,9</b>
<b>Niveau VI et V bis</b>	<b>3 781</b>	<b>22,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,8</b>
<b>Niveau V</b>	<b>7 400</b>	<b>43,1</b>	<b>+3,4</b>	<b>+1,3</b>
<b>Niveau IV</b>	<b>3 122</b>	<b>18,2</b>	<b>+10,3</b>	<b>+1,7</b>
<b>Niveau III et +</b>	<b>2 843</b>	<b>16,6</b>	<b>+13,6</b>	<b>+0,1</b>
<b>Ensemble des DELD*</b>	<b>5 667</b>	<b>33,0</b>	<b>+0,7</b>	<b>-3,0</b>
<b>1 an à moins de 2 ans</b>	<b>3 019</b>	<b>17,6</b>	<b>-1,3</b>	<b>-16,8</b>
<b>2 ans et plus</b>	<b>2 648</b>	<b>15,4</b>	<b>+3,2</b>	<b>+19,7</b>

## Nombre des DEFM résidant en ZUS (Zone Urbaine Sensible) au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

	DEFM	Evol. depuis un an (%)	DEFM de cat. A	Evol. depuis un an (%)	DEFM de cat. A, B ou C	Evol. depuis un an (%)	DEFM de cat. A, B ou C de moins de 26 ans	Evol. depuis un an (%)
<b>Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint Chéron (Chartres)</b>	775	-1,8	458	-8,8	693	-4,0	129	-19,9
<b>Bruxelles (Lucé)</b>	211	+10,5	125	+6,8	187	+10,7	40	+2,6
<b>Paradis, Vieux Puits, Maunoury (Lucé)</b>	420	-1,2	263	+9,1	387	+3,5	81	+5,2
<b>Tallemont (Mainvilliers)</b>	454	+1,8	280	+2,6	404	-4,0	77	+6,9

# CLES DE LECTURE

## Les indicateurs

### Taux de tension

Nombre de demandes d'emploi enregistrées sur une période, sur le nombre d'offres d'emploi déposées sur la même période.

### Taux de satisfaction

Nombre d'offres d'emploi satisfaites, sur le nombre d'offres d'emploi sorties sur la même période.

### Niveaux de formation

Niveau I : sorties avec un diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Niveau II : sorties avec un diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle universitaire (licence, maîtrise ou master 1).

Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (DUT, BTS, DEUG ou équivalent...).

Niveau IV : sorties de la classe de terminale (avec ou sans le bac) ou abandonnant la scolarité une ou deux années après le bac.

Niveau V : Sorties de l'année terminale des seconds cycles professionnels courts (CAP ou BEP) ou abandon de la scolarité en 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>re</sup>.

Niveau Vbis : sorties de la dernière classe du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (3<sup>ème</sup>), des 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> technologiques, des classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2<sup>nd</sup> cycle court avant l'année terminale.

Niveau VI : sorties du 1<sup>er</sup> cycle du 2<sup>nd</sup> degré et d'EREA avant la dernière classe ou des classes préprofessionnelles en un an.

## Info sources

### Les données URSSAF

**Déclarations Uniques d'Embauche (DUE)** : formalité obligatoire préalable à toute embauche, temporaire ou durable.

**Emploi et masse salariale** : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'état ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

### Le marché du travail

**Demandeurs de catégorie A** : Demandeurs d'emploi disponibles n'ayant exercé aucune activité dans le mois et recherchant un emploi (CDI, CDD, à temps plein ou à temps partiel, CDD temporaire ou saisonnier).

**Demandeurs de catégorie B** : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi d'au plus 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

**Demandeurs de catégorie C** : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi de plus de 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

### Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

**Chiffres clés réalisés par Sébastien ODON**  
**Directeur de la publication Bernard ORTS**

**Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartraine**  
**13 place des Halles, Chartres**

**Tél : 02 37 91 43 80**

**Correspondance : 3 rue Charles Brune – B .P. 90085 – 28112 LUCE CEDEX**

**[www.mee-chartres.fr](http://www.mee-chartres.fr)**

et de l'Emploi